



Communiqué de presse

## « L'artisanat a les ressources et les compétences pour être un acteur clé dans la transition énergétique au Luxembourg »

**Le Plan national intégré en matière d'énergie et de climat prévoit une réduction des émissions CO2 de l'ordre de 55 % à l'horizon 2030, ainsi qu'une augmentation des énergies renouvelables à 25 % du mix énergétique et une amélioration jusqu'à 44 % de l'efficacité énergétique.**

**L'ambition du gouvernement est de faire un pas de géant dans l'électrification et la décarbonisation de l'économie et de la société luxembourgeoise endéans les 9 années à venir.**

**La disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée est un élément clé du succès de cette démarche. Dans ce contexte, le Ministre de l'Énergie, Claude Turmes, a visité le Centre de Compétences de l'Artisanat, qui a comme vocation de qualifier les salariés du secteur en leur offrant une formation professionnelle continue ciblée.**

### Le rôle de l'artisanat

Les secteurs du Génie Technique, de la Construction et du Parachèvement sont les partenaires indispensables pour réussir le défi de la transition énergétique. Rien que dans la filière de l'équipement technique, plus de 500 entreprises spécialisées sont l'interface des clients, conseillent, installent, et veillent au bon fonctionnement des équipements. Seul un secteur artisanal composé d'une multitude d'entreprises de tailles et de spécialisations différentes sera à même de transposer les mesures nécessaires pour atteindre les réductions envisagées dans le temps imparti.

En tant qu'organisation sectorielle, la Fédération du Génie Technique encadre et soutient les entreprises dans ce processus de mutation. La fusion des associations des électriciens, installateurs de chauffage-sanitaires, intégrateurs et ramoneurs au sein de la Fédération du Génie Technique (FGT) reflète le rapprochement des métiers qui s'opère au niveau des entreprises.

Un élément clef de cet effort est la formation professionnelle continue.

### Un secteur bien préparé et formé à relever le défi de la transition énergétique

L'artisanat dispose des ressources et des compétences nécessaires pour jouer un rôle primordial dans la transition énergétique au Luxembourg. Depuis la création de ses Centres de Compétences (CdC) en

2015, la filière a investi massivement dans une formation professionnelle continue des chefs d'entreprises et des salariés, centrée sur la performance énergétique.

Michel Reckinger, le président de la Fédération des Artisans, rappelle que la création des Centres de Compétences Génie technique du Bâtiment (GTB) et Parachèvement (PAR) trouve ses origines dans le cadre du programme européen « Build Up Skills Energy Training for Builders » qui visait à préparer la filière de la construction aux défis de la transition énergétique.

Le but des Centres de Compétence consiste à stimuler la formation professionnelle continue des artisans du secteur du génie technique et du parachèvement, surtout dans le domaine de la construction et de la rénovation d'habitations à haute performance énergétique.

**« Ensemble avec l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB), la filière du bâtiment dispose d'un système de formation continue structuré et financé par le secteur, ce qui est une approche unique en Europe »** souligne Michel Reckinger.

Depuis leur création en 2015, les CdC ont organisé **6.500 formations** et ont formé pas moins de **25.500 professionnels**. Avec la mise en service des infrastructures à Krakelshaff, l'administrateur délégué des Centres de Compétences, Prof Dr Marc Ant, est confiant que la qualification des entreprises pourra être dynamisée encore davantage.

Le Luxembourg se positionne ainsi comme HUB de référence de la Grande-Région en ce qui concerne les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Cela est notamment rendu possible par la conjonction d'un cadre politique ambitieux, des moyens financiers mis à disposition par l'Etat pour accompagner les ménages et les entreprises dans leur transition énergétique et par la présence d'entreprises spécialisées et une main d'œuvre bien formée.

En tant qu'organisation sectorielle, la **Fédération du Génie Technique** (FGT) encadre et soutient les entreprises dans ce processus de mutation. La fusion des associations des électriciens, installateurs de chauffage-sanitaires, intégrateurs et ramoneurs au sein de la FGT reflète le rapprochement de ses métiers qui s'opère au niveau des entreprises.

Dans ce contexte, Marc Thein, président de la FGT, met en avant que la filière propose toute une série de carrières intéressantes aux jeunes gens. **« Un des défis majeurs des années à venir est la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée. Les métiers du génie technique offrent de belles perspectives de carrière, dans un secteur d'avenir en pleine expansion. Ensemble avec le gouvernement, il nous faudra faire la promotion de nos métiers et investir dans la qualification et la transmission des compétences. »**

Pour Claude Turmes, Ministre de l'Énergie, le défi de la transition énergétique sera relevé ensemble avec l'artisanat

Le défi de la transition énergétique ne peut qu'être relevé si la formation aux technologies d'avenir des artisans, qui jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des mesures du Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC), est assurée. Avec les Centres de Compétences - Génie Technique des Bâtiments (CdC-GTB), la filière a créé l'outil d'apprentissage nécessaire à la réussite de la transition énergétique.

Dans le but de décarboniser le bilan énergétique du Luxembourg, les Centres de Compétence - Génie Technique des Bâtiments mettent l'accent sur le développement des énergies renouvelables (essentiellement à travers des panneaux photovoltaïques), l'installation de l'infrastructure pour

véhicules électriques et l'utilisation croissante de pompes à chaleur pour remplacer des systèmes de chauffage basés sur le gaz ou le mazout.

Le **Ministre de l'Energie Claude Turmes** se réjouit : « Les pompes à chaleur représentent une technologie d'avenir pour chauffer nos bâtiments sans faire recours à des énergies fossiles : ainsi l'énergie produite à partir de panneaux solaires installés sur le toit alimentera directement la pompe à chaleur et produira une énergie 100% renouvelable et produite localement. L'électromobilité, alimentée par l'électricité verte, joue également un rôle clé dans la décarbonisation de notre bilan énergétique et requiert, tout comme les systèmes de chauffage et les installations photovoltaïques, des artisans experts, hautement formés dans le domaine grâce aux excellents Centres de Compétence. Je suis aujourd'hui très fier de constater que **les efforts de la filière en matière de formation vont dans le même sens que les efforts du gouvernement** qui soutient les ménages dans leur transition énergétique à travers des outils comme les primes pour la rénovation énergétique. »

### L'installation photovoltaïque

En marge, le Ministre de l'Energie a procédé à la mise en service symbolique d'une installation photovoltaïque installée sur les toitures des halls du Centre de formation Krakelshaff. L'installation est opérée par la Fédération du Génie Technique.

Avec un total de 496 panneaux photovoltaïques, l'installation a une puissance installée de 168,64kWc et est capable de produire annuellement 170 MWh. L'énergie produite par la centrale correspond à la consommation annuelle d'environ 150 personnes au Luxembourg, l'équivalent de l'énergie nécessaire pour parcourir 860.000 km en véhicule électrique.

L'installation est le fruit d'une collaboration entre la Fédération du Génie Technique qui opère l'installation et les Centres de Compétence GTB/PAR qui ont mis à disposition leurs toitures.

On ne peut qu'encourager les entreprises artisanales à valoriser, dans la mesure du possible, leurs halls et ateliers par l'installation de panneaux photovoltaïques. (Myenergy est disponible pour informer et conseiller les chefs d'entreprises sur les différentes possibilités en la matière.)

### Contacts :

#### **FGT**

Pedro PEREIRA  
42 45 11 - 33  
[p.pereira@fda.lu](mailto:p.pereira@fda.lu)

#### **CdC GTB**

Marc ANT  
621 291 604  
[marc.ant@cdc-gtb.lu](mailto:marc.ant@cdc-gtb.lu)